

Délibérations du 25 novembre 2022

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **vendredi 25 novembre, 9h30**, en salle du Conseil, bâtiment 1, RDC, IUT Lumière, Campus PDA.

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 31 en exercice

Quorum : 15

Présent.es et représenté.es en début de séance : 19

Étaient présent.es :

Collège A : Marie DESPRES-LONNET, Martine SEVILLE, Jean-Yves AUTHIER, Emilie VAYRE, Isabelle BOEHM

Collège B : Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMME, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Samuel BAUDRY, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Eve ROTHBERG, Stephane RICHARD, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures : /

Usagers/ères : Quentin LAURISSE, Sam TROUILLOUD

Représenté.es : Valérie HAAS

Invité.es : Emilie TARDIEU, Adrien BASCOULERGUE, Sébastien VALIN

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Andrea CHAMBLAS, Stéphane CHARIGNON

INFORMATIONS ET ECHANGES

01 – Actualités de l'établissement

Orientation des L1 au semestre 2

La première étape de changement d'orientation pour les étudiant.es de 1ère année a pris fin. Ceux-ci pouvaient demander un changement d'orientation pour leur 2e semestre (inversion mineure majeure, aller en bi-disciplinaire ou double licence...). 1/5 des étudiants se sont manifestés. Le flux d'étudiants entre les différentes mentions s'avère fluide, sauf sur les mentions les plus en tension. Les dossiers des étudiants ayant effectué une demande sont actuellement examinés par les composantes, qui donneront leur réponse le 05 décembre.

Réunion bilan de la rentrée

Début décembre, les doyen/doyennes, représentant.e.s des composantes et services centraux se réuniront pour dresser un bilan de la rentrée avec la nouvelle accréditation, afin de tirer profit des expériences de cette année et de cerner les éléments qui peuvent être améliorés pour la prochaine rentrée.

Cela marquera le retour des réunions de comité de suivi, qui se réunira tous les mois environ avec les composantes pour travailler sur tous les dossiers concernant la préparation de la rentrée 2023.

Plateforme candidature M1

Une réunion bilan avec les composantes sur la plateforme de candidature en M1 (qui n'a pas encore de nom officiel) a permis d'obtenir de nouvelles précisions sur des questions concernant notamment l'alternance ou les portails de candidature communs (notamment pour les parcours accrédités MEEF). Certains cas particuliers ont été relevés, par exemple pour le Master Humanités numériques, qui nécessite une double inscription en master alors que la plateforme ne permet de conserver qu'un seul vœu.

02 – Bilan d'activité du service de santé universitaire 2021-2022

Présentation par Emilie TARDIEU, médecin directrice du SSU

Le SSU propose des consultations de prévention gratuites et des soins sur rendez-vous soumis au secteur 1, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sauf mardi à partir de 9h30). Il est possible de bénéficier de consultations sur le campus Porte des alpes et sur le campus Berges du Rhône.

L'équipe du SSU est composée de 15 personnes, dont un médecin généraliste, une psychiatre (présente 2j/semaine), une sage-femme (présente 2j/semaine), deux infirmier.es, trois psychologues et un personnel administratif.

En 2021-2022, le SSU a programmé 9 491 rendez-vous, soit une augmentation de +34% par rapport à l'année précédente, ce qui démontre une meilleure visibilité de l'offre du SSU auprès des étudiants.

7388 rendez-vous ont été honorés, soit un taux d'absentéisme de 22.1% (+4.8% d'augmentation par rapport à 2020-2021). Le SSU travaille sur la mise en place de stratégies pour améliorer l'assiduité aux rendez-vous, sans pénaliser les étudiants pour qui cet absentéisme peut faire partie de la pathologie.

Les rendez-vous en téléconsultation (dispositif mis en place durant la crise Covid) ont quant à eux diminué de 49% par rapport à 2020-2021, démontrant la volonté des étudiants de privilégier les consultations sur site.

Le principal motif de consultation en diététique concerne les troubles du comportement alimentaire (anorexie mentale, boulimie, hyperphagie), suivi de l'obésité/surpoids et du rééquilibrage alimentaire.

En psychologie, le principal motif concerne les troubles anxiodépressifs, suivi des problématiques interpersonnelles.

Enfin, les motifs de consultation en médecine concernent autant la médecine générale que la médecine préventive (mise en place d'aménagements, cellule discrimination, problématique avec le CROUS...).

Les gestionnaires de scolarité ou le personnel enseignant peuvent signaler auprès du SSU des étudiant.es en difficulté psychique. Un professionnel de santé prend alors contact avec l'étudiant.e pour faire le point sur sa situation et lui proposer un suivi si nécessaire.

Le SSU est soumis au secret professionnel. Aucune information sur la prise en charge de l'étudiant.e n'est communiquée.

En 2021-2022, sur les 56 signalements, 50 étudiants ont répondu à la sollicitation du SSU. La grande majorité (94%) acceptent de prendre rendez-vous.

Du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, 38 étudiant.es ont sollicité la Cellule Discrimination Harcèlement Violences Sexuelles et Sexistes (33 femmes, 5 hommes). 28 étudiant.es sont venu.es à un premier rendez-vous au SSU. 2 étudiant.es ont été reçu.es par l'assistante sociale et 7 étudiant.es par la DAJIM.

Le SSU met régulièrement en place des actions de prévention et de promotion de la santé : Formations PSSM (1ers secours en santé mentale), ateliers médiation de pleine conscience, ateliers Korska, escape games, sensibilisation aux addictions, journée Sidaction, temps d'échanges sur les TCA...

03 – Calendrier universitaire 2023-2024

En raison d'un manque d'informations sur les périodes de vacances scolaires dans le primaire et le secondaire pour l'année 2023-2024, le point 03 de l'ordre du jour est reporté à une date ultérieure.

ADOPTIONS

MCCC

04 – MCCC

Les MCCC sont publiées par la Direction de la Formation sur le site institutionnel : Examens et Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (MCCC), elles sont automatiquement multi-publiées sur les sites des composantes.

Présentation des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) de l'année universitaire 2022/2023.

Les MCCC sont classées par composante et par niveau :

04.01 – MCCC 2022-2023 Faculté de droit Julie Victoire Daubié

04.01 – MCCC 2022-2023 ICOM

04.01 – MCCC 2022-2023 Faculté de psychologie

04.01 – MCCC 2022-2023 ASSP

04.01 – MCCC 2022-2023 LANGUES

04.01 – MCCC 2022-2023 LESLA

04.01 – MCCC 2022-2023 SEG

04.01 – MCCC 2022-2023 T&T

04.01 – MCCC 2022-2023 MOTIFS

	Pour	Contre	Abst	NPPV
Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 19 Vote 01 – Adoption Vote 02 – Adoption	Vote 01 : Tous les documents sauf Licence 3 Psychologie			
	14	2	3	0
	Vote 02 : MCCC Licence 3 Psychologie			
	6	5	8	0

Fait à Lyon, le 25 novembre 2022

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

